

DROPSHIPPING : LES RECHERCHES DE L'ADC FRANCE

Category: [Commande, livraison](#)

Tag: [Enquête](#)



En préambule, nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

Nous avons mis en ligne nos recherches sur le site labelledentelle.com. Ce site utilise le système dit du "dropshipping"

Nous avons retenu ce site comme illustration du problème que pose ce système de vente.

Ce système de vente se développe avec de nombreuses plates-formes qui proposent l'hébergement de sites moyennant de copieus pourcentages sur les ventes réalisées.

Nous avons aussi constaté l'existence de sites proposant des formations à ce type de commerce. Nous vous restituons le résultat de nos recherches.

Dropshipping - Définition de ce mode de vente :

Vous trouverez dans le lien ci-dessous les explications pour comprendre le fonctionnement :

<https://www.definitions-marketing.com/definition/dropshipping/>

Nous avons extrait le passage essentiel extrait du site definitions-marketing.com :

"Le dropshipping est une forme de e-commerce par laquelle le site vendeur ne possède pas de stocks et fait livrer le client final directement par son fournisseur sans, le plus souvent, que le client ne le sache. Le principe du dropshipping peut être utilisé pour une partie de l'assortiment du site marchand ou pour la totalité de l'offre."

Nous avons constaté la présence de nombreuses plates-formes proposant d'héberger les sites

moyennant finances. Nous publions un article qui recense les 6 plates-formes avec les avantages et inconvénients :

<https://www.lafranchisee.com/les-6-meilleures-plateformes-pour-creer-sa-boutique-en-ligne/>

Exemple :

Nous vous communiquons le résultat de nos recherches sur le site labelledentelle.com :

<http://adcfrance.fr/commande-livraison/le-site-labelledentelle-com/>

Ce site vend des produits proposés par de grands sites d'e-commerce avec un coefficient multiplicateur impressionnant.

Un produit vendu 2.84 € sur ALIEEXPRESS est revendu 75 € soit 26 fois le prix d'achat

Un produit vendu 5.99 € sur Amazon est revendu 105 € soit 17 fois le prix d'achat.

Un produit est proposé à la vente alors qu'il en rupture de stock partout !

La formation :

Un adhérent nous a confié un dossier relatif à la formation proposée par le site ecommerceacademie.com. Nous avons voulu savoir comment cela fonctionnait.

Le site internet :

Il a été créé le 17/10/2017. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/ecommerceacademie.com>

Nos recherches :

Les informations juridiques :

Le site indique être géré par la société ecommerce academie ltd créée le 03/04/2018. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://beta.companieshouse.gov.uk/company/11288517>

L'adresse mentionnée - 20-22 Wenlock Road, London, N1 7GU - est une société de domiciliation virtuelle hébergeant 44859 entreprises.

<https://suite.endole.co.uk/explorer/postcode/n1-7gu>

Le nom de domaine a été déposé le 17/10/2017. La société anglaise a été créée le 03/04/2018.

Nous n'avons pas trouvé d'informations entre le 17/10/2017 et le 03/04/2018.

La page accueil :

Elle contient diverses informations sur l'offre du site. Nous la publions ci-dessous :

[La page accueil du site ecommerceacademie.com](https://ecommerceacademie.com)

Les règlements :

Ceux-ci sont effectués au profit de LEARNYBOX. Il s'agit d'une société qui propose des produits pour améliorer les performances de sites internet d'e-commerce. Vous pouvez consulter la page accueil ci-dessous. Elle est sauvegardée en PDF.

<https://learnibox.com/>

Les Conditions Générales de Vente :

Nous les publions ci-dessous :

[Les Conditions Générales d'Utilisation du site ecommerceacademie](https://ecommerceacademie.com)

Nous notons que le site se place sous le régime du droit anglais. Il est à noter toutefois qu'il est possible de se rétracter dans un délai de 14 jours. Cette disposition est prévue dans la loi HAMON;

L'examen d'un dossier ne nous a pas permis de consulter un contrat. Notre adhérent n'a pas reçu de document permettant d'identifier la nature exacte des prestations.

Nous ne disposons que de mails envoyés par le site.

Comment détecter un site de dropshipping :

Nous avons identifié plusieurs points communs :

Nous vous communiquons plusieurs noms de plates-formes qui proposent l'hébergement. Si vous voyez ces noms sur la page du site, n'allez pas plus loin. Nous publions un article qui donne les noms des 6 plus importantes plates-formes de dropshipping

<https://www.lafranchise.com/les-6-meilleures-plateformes-pour-creer-sa-boutique-en-ligne/>

Il s'agit notamment de :

SHOPIFY
WOOCOMMERCE
MAGENTO COMMERCE
SQUARESPACE

PRESTASHOP BIGCOMMERCE

Les sites que nous avons déjà trouvés présentent un certain nombre de caractéristiques communes :

Ils proposent souvent peu de produits et dans une page unique.

Les sites sont pauvres en contenu rédactionnel

Regardez si vous voyez apparaître le nom d'une plate-forme de dropshipping citée ci-dessous. C'est souvent en bas de la page accueil. Attention ! Nous avons retenu les plus importantes.

Il n'y a pas de Conditions Générales de Vente sauf exception.

Les garanties doivent être appliquées par le site vendeur et non le site qui vous a livré.

S'agissant souvent de particuliers, celles-ci seront difficiles à faire appliquer.

Avant de commander, vérifiez la présence d'un n° siren sur le site. Si vous n'en avez pas, demandez-le AVANT de commander. Si vous recevez l'information, vérifiez-la avec le site www.societe.com

Pour vérifier que le produit est unique, il faut se servir de Google Images. La manipulation est un peu longue. Nous allons vous l'expliquer ci-dessous :

Vous avez trouvé un site qui propose un ou des produits qui vous intéressent. La méthodologie est la suivante :

Vous choisissez une image du site.

Vous faites "enregistrer l'image sous" en cliquant sur l'image du produit proposé.

Vous choisissez le fichier "images" sur votre disque dur.

Vous lancez Google et mettez le nom du site dans la recherche.

Cliquez sur "images"

Cliquez sur l'appareil photo qui est à côté du nom "importer une image" puis "parcourir"

Le contenu du disque dur va apparaître.

Choisissez images. Le fichier va s'ouvrir.

Vous cliquez sur l'image que vous avez téléchargée.

Puis cliquez sur "ouvrir"

Google va faire une recherche sur l'image importée.

Vous verrez tout de suite si le produit est proposé par d'autres sites et à quel prix...

Vous pourrez alors voir le prix réel proposé et commander directement sur ce site avec un prix moindre car vous n'aurez pas cet intermédiaire.

Conclusion :

Nous ne sommes pas de grands partisans de ce mode de commerce qui majore les prix sans aucune valeur ajoutée.

Il vaut mieux savoir le prix réel et commander directement sur un vrai site d'e-commerce.

Si vous avez effectué un achat qui pose souci, vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@adcfrance.fr

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez un numéro dans le lien ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[La revue ANTIPAC n° 142](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

